

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 mars 2023

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL480

présenté par
M. Vuilletet, rapporteur

ARTICLE 10

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« émet »

le mot :

« rend ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.